

COMITE SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DE L'ARTOIS

SEANCE DU VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2023

**PROCES VERBAL**

Délibération n°2023/PMA00195.

**QUORUM NON ATTEINT ET NOUVELLE CONVOCATION**

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 29 septembre à 14 heures 30, sous la présidence de Monsieur Alain BAVAY président du Syndicat Mixte, le Comité syndical du Pôle Métropolitain de l'Artois, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière, au siège du PMA, Maison syndicale des Mineurs, 32 rue Casimir Beugnet à LENS.

**Nombre de membres du Comité syndical en exercice : 22 titulaires**

**Membres titulaires présents :** Alain Bavay

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5721-1 et suivants ;

VU l'article L.2121-17 du CGCT relatif au quorum ;

VU l'arrêté préfectoral du 24 décembre 2015 portant création du Syndicat Mixte « Pôle Métropolitain de l'Artois » ;

VU l'arrêté préfectoral du 15 avril 2022 portant modification des statuts du Syndicat Mixte « Pôle Métropolitain de l'Artois » ;

CONSIDERANT ce qui suit : conformément à la convocation en date du 21 septembre 2023, le Comité syndical est réuni le 29 septembre 2023 au siège du syndicat mixte avec l'ordre du jour suivant :

- Adoption du PV du Comité syndical du 13 juin 2023
- Actualités
- Feuille de route du PMA pour le 2nd semestre 2023
- Délibérations
  - Participation du PMA aux salons économiques : prise en charge des frais des élus et agents du PMA
  - Mise en conformité du PMA avec le RGPD : convention d'accompagnement du Centre de gestion du Pas-de-Calais
  - Mise en place de la nouvelle nomenclature budgétaire et comptable M57
  - Adoption du Règlement budgétaire et financier (RBF) du PMA
  - Décision budgétaire modificative n°1/2023
- Questions diverses et agenda

Le quorum n'étant pas atteint, la réunion est convoquée à nouveau, sans exigence de quorum, le vendredi 13 octobre à 14h30 dans les locaux du syndicat mixte au 32 rue Casimir Beugnet à Lens.

Ainsi fait et délibéré, à Lens le 29 septembre 2023.

Le Président,

